

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 41 (1968)

Heft: 8

Artikel: L'homme et la nature : les problèmes de la pollution de l'eau

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126499>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les problèmes de la pollution de l'eau

36

L'équivalent de 10 000 trains de 600 tonnes de déchets de toute provenance est déversé chaque année dans les rivières de France. Ces chiffres qui ont été rappelés au cours d'une «journée de l'eau» organisée par l'Association nationale française pour la protection des eaux donnent la mesure des problèmes de la pollution des eaux. Cette pollution générale s'aggrave chaque jour en fonction de l'accroissement de la population, de la concentration de l'habitat et du développement des industries. Les crédits nécessaires pour la lutte contre la pollution représentent cependant une dépense «abordable». On peut la chiffrer pour la France à 10 F par an et par habitant, soit 1 % de notre budget national. Cette action pour la protection des eaux ne doit pas seulement s'exprimer en crédits, mais aussi en éducation de l'opinion publique. Il est en effet essentiel de faire prendre conscience à chaque usager, particuliers et collectivités, de la valeur de l'eau pure et de réformer les habitudes du «temps de l'abondance» qui étaient d'utiliser systématiquement les rivières comme «véhicules de déchets».

L'Association française souhaite pour sa part que l'on impose aux municipalités la construction de stations d'épuration des eaux avant toute réalisation d'un réseau de collecte des eaux usées. Sur un plan général, elle entend promouvoir auprès de l'opinion «un enseignement de l'eau» et s'associer à la mise en place de la politique de l'eau définie par les pouvoirs publics depuis 1964.

Au niveau international de nombreux progrès restent à faire, ont estimé les participants de la journée d'études. Notamment en ce qui concerne la pollution des mers. La France a demandé l'adoption, à la suite de la catastrophe du «Torrey Canyon», d'un certain nombre de mesures (route obligatoire pour les pétroliers par exemple) qui n'ont jusqu'ici guère rencontré d'échos. La pollution maritime est cependant, comparée à celle de l'eau douce, en diminution. On peut notamment espérer que les gros navires de demain limiteront au minimum les rejets de pétrole (ou de détergents qui se sont révélés encore plus toxiques pour ce milieu marin).

Une charte de l'eau, que nous publions ci-devant, énumérant les «douze commandements» de la protection a été proclamée au mois de mai par le Conseil de l'Europe et une campagne d'information parallèle sera lancée qui doit se développer dans les seize pays membres.

Quelle eau buvons-nous ?

La consommation à table d'eau courante publique est bien moins répandue qu'on pourrait le croire. 41% des personnes interrogées lors d'un sondage ont déclaré consommer de manière habituelle de l'eau minérale. Les motifs prédominants avancés pour cette consommation sont d'ordre sanitaire, mais les critiques directes sur la nocivité de l'eau du robinet n'apparaissent que dans 20% des cas.

Ce sondage sur l'eau que boivent les Français vient d'être réalisé par l'IFOP (Institut français d'opinion publique) à la demande de la délégation à l'aménagement du territoire et est publié dans un numéro spécial de la revue «2000» consacré à l'eau.

L'analyse des résultats montre que 39% des interrogés ne boivent que de l'eau minérale, 34% de l'eau minérale plus de l'eau du robinet et 27% ne boivent pas d'eau minérale.

Pourtant la satisfaction exprimée au sujet du service public de l'eau est générale. 95% des Français sont satisfaits de la manière dont l'eau leur est distribuée et 75% de sa qualité, même si 46% estiment qu'elle est trop calcaire, 24% qu'elle est d'un goût désagréable et 10% la jugent trouble. Si les personnes interrogées sont conscientes du prix de l'eau minérale et jugent la payer cher (59%) très peu sont disposées à payer l'eau courante plus cher pour en améliorer la qualité.

«Finalement, écrit la revue, pour comprendre que de nombreux Français se refusent à boire de l'eau du robinet il faut remonter à des réserves plus profondes. Si on préfère ne pas boire de «l'eau publique» c'est que l'on ne sait pas au fond si elle est nocive, tout en se refusant à déclarer que l'eau de la commune ou de son quartier puisse ne pas être bonne pour la santé. Cette réserve, plus importante dans les villes qu'à la campagne, est également plus importante dans la région parisienne que dans les autres régions.

Quant à l'action des pouvoirs publics en faveur de l'eau, les Français estiment qu'elle pourrait être plus poussée dans la lutte contre la pollution (54%) et le gaspillage (33%).

«Journée du Bâtiment»

11. La gestion des ressources en eau devrait s'inscrire dans le cadre du bassin naturel plutôt que dans celui des frontières administratives et politiques.

12. L'eau n'a pas de frontières. C'est une ressource commune qui nécessite une coopération internationale.